

Réf: Dossier 345320

Avis de constitution

SOCIETE « CRYSTALX »

Siège Abidjan Cocody palmeraie espace triangle non loin du carrefour ferronnier ,lot 2097,ilot120, Lot 2097, Ilot 120

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 15/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CRYSTALX »

Objet : -BTP
-PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 50,000,000 F CFA divisé en (5000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 5000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody palmeraie espace triangle non loin du carrefour ferronnier ,lot 2097,ilot120, Lot 2097, Ilot 120

Dirigeant(s) M DIANE SEKOU ABOUBACAR (GÉRANT), M
DIAWARA BANGALI (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07736 du 23/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°57536/GTCA/RC/2024 du 23/09/2024

